



Charte de bonne conduite des archers de Cadillac

La charte de bonne conduite s'adresse à tous les archers et leurs familles. Afin de garantir une bonne cohésion au sein du club et une organisation optimale, elle regroupe un ensemble de règles et civilités. Chacun doit en prendre connaissance.

L'archer doit avoir une conduite exemplaire donc :

- il respecte les règles
- il respecte les décisions des arbitres
- il respecte les archers et bénévoles
- il reste calme et maître de lui
- il prend soin du matériel qui lui est confié
- il l'utilise suivant les directives qui lui sont données
- il obtempère aux injonctions des encadrants (entraîneurs, assistants entraîneurs, bénévoles encadrants)
- il refuse toute forme de tricherie
- il installe et range le matériel mis à disposition lors des séances d'entraînement
- il respecte le temps de tir des autres archers
- il s'interdit toute forme de violence et d'agressivité.

Les dirigeants et les encadrants doivent :

- sensibiliser les archers à l'esprit sportif
- leur apprendre à respecter les règles et les décisions de l'arbitre
- dédramatiser les échecs et expliquer que le but n'est pas seulement de faire des 10 mais de tirer de belles flèches
- respecter les autres encadrants et participants
- refuser et sanctionner tout acte de violence et d'agressivité.

Pour les archers mineurs, les parents doivent soutenir les actions pédagogiques de l'équipe d'encadrement et s'engagent :

- à encourager leurs enfants même en cas d'échec
- à interdire toute forme de violence et d'agressivité
- à applaudir les performances de tous
- à aider à faire respecter les règles et les consignes des encadrants
- à participer à la vie du club.

*Le bénévolat, c'est l'art de la gratuité du cœur, du geste, du temps.
Toute aide pour organiser les concours et autres événements sera la bienvenue.*

Date :

Signature avec la mention
manuscrite « lu et approuvé » :